



SOLIDAIRES

SOMMAIRE

Editorial

page 1

Actualité UD CGT 43

pages 2 à 4 et 12

Face à face

pages 5 et 8

IHS

page 6

Tract 1^{er} mai

page 7

Vie des UL

page 8

Echo des syndicats

pages 9 et 10

Macif

page 11



L'actu en temps réel :
www.cgt43.fr



Suivez, partagez,
likez l'UD CGT 43
sur Facebook

NOUS CONTACTER :

Union Départementale CGT 43
4 Rue de la Passerelle
43000 Le Puy en Velay

04.71.05.51.21

ud43@cgt.fr

EDITORIAL

Sans la CGT, pas de droit. Sans la mobilisation, pas de progrès social.

Alors que de plus en plus de salariés et de retraités se serrent la ceinture pour finir le mois, que les prix du carburant et de l'énergie flambent, que l'angoisse du lendemain s'installe, **les réponses du gouvernement ne vont que dans le sens des grands groupes, à l'opposé des urgences sociales.**

En Haute-Loire, où la majorité d'entre nous dépend de la voiture pour travailler, faire ses courses et assumer le quotidien, chaque hausse à la pompe rogne un peu plus des budgets déjà contraints. Dans le même temps, le monde du travail est fragilisé. Les conditions de travail se détériorent toujours plus, avec un nombre trop élevé de blessés et de tués au travail, traité comme de vulgaires faits divers.

Face à cette situation sociale qui se dégrade, les réponses patronales, gouvernementales, soutenues par l'extrême droite, restent profondément décalées des besoins et aspirations des salariés. **Après avoir tenté de passer en force la réforme des retraites à 64 ans, injuste et rejetée massivement, ils ont tenté de franchir une nouvelle étape et s'attaquer à un symbole : le 1^{er} mai.** Cette offensive est très grave. Un projet de vol organisé pour faire de ce jour férié issu des luttes ouvrières, une journée à fort potentiel commercial, pour reprendre les mots lâchés par Gabriel Attal.

Mais, **grâce à la mobilisation de la CGT, en intersyndicale, nous les avons fait quand même reculer.** Preuve que, comme le rappelait Ambroise Croizat, ne parlons pas d'acquis sociaux, mais de conquits sociaux, parce qu'ils sont toujours remis en cause et ne tiennent que par le rapport de force. Et cette réalité s'illustre, ici même en Haute-Loire. Les salariés du groupe Barbier, mobilisés pendant plusieurs jours de grève et soutenus par la CGT, ont obtenu des augmentations de salaires à la hauteur du rapport de force qu'ils ont imposé. Bravo à eux ! Leur détermination est un exemple qui a permis aux salariés d'Interep à Aurec sur Loire de gagner eux aussi des augmentations générales de salaires : **ils se sont organisés, ils ont lutté, ils ont gagné des avancées !**

Cette année, nous célébrons les 90 ans de l'unification de la CGT et la victoire du Front Populaire. Encore aujourd'hui, **continuons à construire un front populaire, et réclamons des mesures d'urgence contre la vie chère, pour la justice sociale et une paix juste et durable.**

Le 1^{er} mai c'est notre journée ! Soyons nombreuses et nombreux dans les rues du Puy en Velay à partir 10h30 ! Et après la manifestation, rejoignons-nous au rendez-vous donné par l'union locale de Brioude !

Pour être plus forts, continuons à nous organiser partout avec la CGT !

Saloua EL AAZZOUZI

Journée internationale des droits des femmes : mobilisation au Puy en Velay

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, plus de 100 personnes se sont mobilisées le 7 mars dernier dans les rues du Puy

pour défendre les droits des femmes et rappeler que l'égalité reste un combat d'actualité.

Aux côtés de la CGT, plusieurs organisations syndicales – FSU, UNSA, Solidaires – et des associations locales : Planning Familial, CIDFF, Mondo Sur, la librairie itinérante « Pied de biche et Marque-page » et ARCAN 43, association de défense des droits LGBTQI+.

La matinée a débuté place du Clauzel par la réalisation d'un puzzle géant retraçant la chronologie des droits conquis par et pour les femmes. Chaque pièce avait été décorée par des structures scolaires et médico-sociales, illustrant l'importance de la transmission et de l'éducation dans la lutte pour l'égalité. Le cortège s'est ensuite rassemblé devant le théâtre à 10h30 avant de déambuler dans les rues de la ville, ponctué de chants et de prises de parole. Dans la rue St Gilles, deux camarades de la CGT ont porté nos revendications : **abrogation de la réforme des retraites, augmentation des salaires dans les métiers féminisés, égalité salariale, revalorisation du SMIC et des minimas sociaux, ainsi qu'une augmentation des moyens pour les associations qui accompagnent et soutiennent les femmes.** La mobilisation s'est poursuivie place du Plot avec des

chants menés par Mondo Sur, avant de se conclure sur la place de la mairie par un moment de danse proposé par l'association ARCAN.



Plusieurs initiatives ont marqué ce week-end de mobilisation : la projection du documentaire « Mauvaises Filles », consacré aux maisons du Bon Pasteur où de nombreuses jeunes filles ont subi des mauvais traitements et été contraintes de travailler sans salaire, suivie d'un temps d'échange avec

une victime aujourd'hui engagée dans une démarche de réparation avec le soutien de la CGT. Le samedi soir, le Planning Familial proposait également une pièce de théâtre dédiée à l'engagement de ses bénévoles et aux réalités vécues par les personnes qu'elles accompagnent, souvent avec des moyens insuffisants.

La CGT rappelle que les droits des femmes ne peuvent progresser sans justice sociale. L'égalité réelle passe par des salaires dignes, des services publics renforcés et des moyens à la hauteur pour lutter contre toutes les formes de violences et de discriminations.

Restons mobilisé.es car nos droits fondamentaux conquis de hautes luttes pourraient bien disparaître si certains prennent le pouvoir.

Patricia GIMBERT

Le 14 mars, uni-es contre le racisme et les divisions

Samedi 14 mars, nous étions mobilisé.es en Haute-Loire **pour dire stop au racisme, stop aux idées d'extrême droite et stop aux violences d'État.** Au Puy en Velay, nous étions près de 300 dans la rue et près de 200 à Brioude.

À la CGT, nous le disons clairement : le racisme et la haine ne servent qu'à diviser les travailleurs et travailleuses. **Pendant qu'on nous oppose les uns aux autres, ce sont les injustices sociales qui continuent de s'aggraver et les droits des travailleurs qui reculent.** Nous, au contraire, nous faisons le choix de l'unité, parce que nos intérêts sont communs.

Se mobiliser ce 14 mars, c'était aussi rappeler une réalité : aujourd'hui encore, des personnes subissent des violences et des discriminations liées à la montée des idées fascistes. On ne peut pas fermer les yeux. **Défendre l'égalité, ce n'est pas un mot, c'est un combat de tous les jours.**

La CGT porte des valeurs simples et fortes : la solidarité, la justice sociale, l'égalité des droits pour toutes et tous. Chacun doit pouvoir vivre dignement de son travail, se loger, se soigner, et être respecté, quelle que soit son origine, sa couleur de peau ou sa religion.

Cette journée montre une chose essentielle : quand on se rassemble, on est plus forts. Et **c'est ensemble, dans la rue comme dans les entreprises, que nous continuerons à lutter pour une société plus juste, plus humaine et vraiment solidaire.**

Nina MARSEIN



Le 1^{er} mai doit rester obligatoirement chômé et payé !

Le 22 janvier, une proposition de loi issue du Sénat intitulée « permettre aux salariés de certains secteurs de travailler le 1^{er} mai » devait être examinée lors d'une niche parlementaire. Heureusement elle n'a pas été soumise au vote.

Cette proposition de loi veut créer des dérogations (boulangeries, fleuristes) au fait que le 1^{er} mai soit le seul jour férié obligatoirement chômé et payé (donc payé double dans les métiers qui ne peuvent pas arrêter de travailler). **Les dérogations nous connaissons avec le travail du dimanche, on sait quand elles commencent, mais on ne sait pas quand elles s'arrêtent !**

10 avril : le déni de démocratie

Le 10 avril, les macronistes, lors d'une nouvelle niche parlementaire, avaient décidé de soumettre à nouveau cette proposition de loi à l'assemblée.



Pour éviter d'affronter le débat parlementaire et des amendements, ils ont rejeté, avec l'aide de la droite et de l'extrême droite, leur proposition de loi. De ce fait elle est renvoyée en Commission Mixte Paritaire (7 députés, 7 sénateurs) puisqu'elle a été adoptée au sénat et rejeté à l'assemblée. Une fois que la CMP se sera mise d'accord sur le texte, l'assemblée et le sénat se prononceront sur le texte sans pouvoir l'amender : c'est un passage en force.

La CGT mobilisée en intersyndicale



Ce même jour la CGT 43 en intersyndicale avec la FSU, FO, l'UNSA et Solidaires a rassemblé une cinquantaine de militants pour dénoncer ce cadeau fait au patronat. Si l'ensemble des salariés de la Haute-Loire se voit un jour privé de ce 1^{er} mai obligatoirement chômé et payé cela représenterait un chèque de plus 8 millions au patronat.

Gautier CORDEAU

Une journée départementale pour préparer le congrès national de notre CGT

Le 54^{ème} congrès confédéral de la CGT aura lieu du 1^{er} au 5 juin 2026 à Tours. Ce sera l'occasion d'échanger, de débattre et de tracer les perspectives revendicatives des années à venir.

Afin de préparer ce congrès, l'UD a organisé une journée d'étude le 27 février dernier en présence de Denis Gravouil, membre du bureau confédéral et pilote de la rédaction du document d'orientation. Une trentaine de camarades ont activement participé aux débats, dont les 5 délégués des différentes professions qui y participeront et porteront les voix des syndiqués de leur territoire et de leur profession.

Cette journée a permis de retracer notre parcours combatif, mais également notre engagement et nos idées pour construire les luttes futures.



Aujourd'hui plus que jamais, la CGT doit se mettre en mouvement face à un gouvernement qui attaque les droits des salariés de toutes parts.

Entre volonté de suppression du 1^{er} mai et accession au pouvoir de la droite et de l'extrême droite après la séquence électorale, il est important que nous puissions échanger sereinement. Cette journée en a été l'occasion et le congrès en sera l'aboutissement.

Notre CGT et ses 130 ans ont toujours su répondre présent devant les défis qui se présentaient. À nous de relever les suivants, à commencer par la manifestation du 1^{er} mai !

Mathilde MAUJOIN

La santé au travail est primordiale

Deux camarades sont mandatées par l'UD CGT pour siéger au Conseil d'Administration et à la Commission de Contrôle de l'AIST 43. L'AIST est une association qui se porte bien, les relations entre les différents partenaires sociaux se passent bien et ils se rendent disponibles pour toutes questions des élus qui composent le conseil d'administration.

En revanche le secteur de l'emploi n'est pas au beau fixe dans notre département ! En effet on note une baisse des visites des salariés intérimaires qui traduit bien la crise actuelle en Haute-Loire : nombre de visites effectuées pour les intérimaires : 2055 en 2023, 1699 en 2024 et 1631 en 2025 (sans compter le bassin de Brioude et Langeac).

Concernant Brioude, en 2026 l'AIST a pris en charge 5 entreprises du secteur de Langeac/Brioude, soit environ 600 salariés supplémentaires. Pour la prise en charge de l'ensemble du secteur Langeac/Brioude en 2027, tout reste à construire, des réunions pour les salariés et pour la nouvelle équipe vont avoir lieu courant mai.

Même si l'AIST a beaucoup évolué en faveur du suivi des salariés, et notamment sur la prévention et les accompagnements divers, nous restons vigilantes. **La santé au travail est primordiale et les**

organisations patronales sont toujours frileuses pour la santé des salariés.

On peut également constater qu'en Haute-Loire, comme partout en France, les salariés sont victimes de nombreux accidents du travail. En 2025, on dénombre plus de 2024 accidents du travail dont 2 mortels pour les salariés du privé. Et nous savons pertinemment qu'il y a une sous déclaration de ces accidents, parfois organisée par les employeurs, y compris de grandes entreprises qui sont peu scrupuleuses sur la santé et la vie de leurs salariés.

**Santé et Travail :
ne pas perdre sa vie
à la gagner...**

Vos mandatées CGT veillent au grain et sont à votre disposition si besoin !

**Nathalie MAURAND-TAFFIN
Anne-Sophie DARNE**

Solidarité Palestine

Le 28 mars dernier, à l'initiative de l'Association France Palestine Solidarité, et dans le cadre de la Journée de la Terre (30 mars), plus de 90 organisations associatives, syndicales et politiques appelaient à des rassemblements dans chaque région française.

Dans un communiqué paru quatre jours avant cette manifestation unitaire, l'Association France Palestine Solidarité rappelait l'origine de cette journée : en 1976, à cette date, l'armée israélienne réprimait dans le sang (6 morts) une manifestation du peuple palestinien qui protestait contre le vol de leurs terres en Galilée.

Les mots d'ordre étaient les suivants :

- **Auto-détermination du peuple palestinien qui doit être l'acteur de son propre destin et droit au retour des réfugiés palestiniens**

- **Fin de l'occupation, de la colonisation, de l'apartheid**
- **Sanctions contre Israël**
- **Cessez-le-feu définitif et fin du génocide**
- **Justice pour la Palestine – stop génocide**



Des camarades de Haute-Loire ont rejoint le cortège de Clermont-Ferrand, d'autres celui de Lyon, et ont porté notre voix pour protester contre la politique génocidaire et coloniale d'Israël.

En soutien au peuple palestinien, nous sommes donc tous appelés à traduire dans nos choix de travailleurs, de citoyens et de consommateurs, la résolution votée à l'ONU le 18/09/2024 : interdiction des produits des colonies et arrêt du commerce des armes avec Israël.

Marie TOURETTE

Grèves victorieuses chez Barbier et Interep

L'arrivée du printemps est très souvent assimilée aux NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) pour un grand nombre d'entreprises du département.

Après la négociation et la signature de la NAO avec une **augmentation de 45 € par mois chez Deville** (métallurgie) à la Chapelle d'Aurec, ce fut au tour des salariés de chez Barbier à Ste Sigolène.



Alors qu'une partie des salariés contestait le résultat de la négociation, le lundi 2 mars, plusieurs ateliers se sont mis en grève pour exiger plus. **Après 3 jours de grève**, alors que l'employeur ne semblait pas vouloir bouger, **le mouvement s'élargissait à d'autres ateliers**. Le coût de l'essence qui augmentait fortement, du fait de la guerre en Iran, était l'objet de beaucoup de débat sur le piquet de grève, et servait même de carburant pour les grévistes.

Le jeudi 5 mars, un début de négociation avait lieu et après plusieurs allers-retours, les grévistes décidaient de poursuivre leur mouvement jusqu'au vendredi, encouragés par un débrayage également en cours chez Interep, entreprise du caoutchouc. **La négociation s'intensifiait en entrant dans le 5^{ème} jour de grève**. Après plusieurs heures de discussions et un vote des grévistes sur place, les salariés ont obtenu 30 cts de l'heure, soit 45 €, et 700 € de primes cumulées. **C'est une victoire pour les salariés et la CGT Barbier**, même si le résultat

aurait pu être meilleur avec un rapport de force supérieur.

Dans le même temps donc, chez Interep à Aurec sur Loire, **les salariés déclenchaient un mouvement de grève suite à des NAO qui n'étaient pas à la hauteur des revendications**. En effet, les ouvriers ont cessé le travail, d'abord sous forme de débrayage, le jeudi 5 mars, pendant la deuxième réunion de négociation. Après le refus de la proposition de la direction (0.8 % d'augmentation générale), **les salariés, avec la CGT, ont voté la grève avec comme revendication 3 % d'augmentation générale des salaires**. Ainsi, tous les ateliers se retrouvent à l'arrêt.

Le vendredi soir, alors que la direction n'avait pas beaucoup bougé, les grévistes ont décidé de reconduire la grève pour le lundi et de tenir une assemblée générale. Les négociations ont redémarré pour aboutir le lundi soir avec une **augmentation de 45 € (soit environ 2.3 % pour les plus bas salaires) pour tous avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier, ainsi qu'une prime de 170 €**.



Bravo aux grévistes et à leurs élus CGT d'avoir lutté pour obtenir satisfaction. La mobilisation paye et seul le rapport de force avec des grèves majoritaires nous permet de gagner !

Pierre MARSEIN



Histoire Sociale Haute-Loire N° 17



HISTOIRE SOCIALE HAUTE-LOIRE

Des accidents aux mines du Grosménil - Frugères (Haute-Loire) // Histoire des distilleries du Puy à travers la passion des collectionneurs // Économie et société en Gévaudan au XVIII^e siècle // 1928-1940 : Reflets d'une société en crise, au travers des bulletins syndicaux des instituteurs // Quand les juges bottés parcouraient le Velay (partie I) // Les béates dans la guerre scolaire au village // 1936, le Front Populaire et la Haute-Loire // Après la Libération, les problèmes du ravitaillement en Haute-Loire (août 1944 à juin 1945)

Numéro 17 Année 2020

Le numéro 17 de la revue d'Histoire Sociale vient de paraître, **il est en vente à l'UD (24 €).**

Comme d'habitude, 8 contributions intéressantes à lire.

Notre camarade Raymond Vacheron fait une étude approfondie et unique sur les luttes sociales et l'implantation syndicale au moment du front populaire de 1936, 90 ans après.

Il reviendra sur son étude dans le prochain numéro de Solidaires.



Au sommaire de ce numéro d'Histoire Sociale Haute-Loire

Jacques Mialhe - Des accidents aux mines du Grosménil - Frugères (Haute-Loire)

De 1913 à 1952, les dégagements gazeux instantanés ont provoqué, en cinq accidents funestes, la mort de vingt-deux mineurs. Ils ont surtout marqué durablement la mémoire collective du Bassin de Brassac-Haute-Loire et forgé une partie de la légende de ses gueules noires.

Annie Gentes - Histoire des distilleries du Puy à travers la passion des collectionneurs

De 1830 à 1980, la ville du Puy a connu une véritable floraison de liquoristeries. D'abord simples ateliers artisanaux implantés dans la ville, quelques maisons connurent un remarquable essor et un rayonnement national, voire international. La saga des liqueurs du Puy nous est contée par les multiples supports publicitaires utilisés.

Pierre Clavel - Économie et société en Gévaudan au XVIII^e siècle

L'abondance des documents du XVIII^e siècle pour la levée de l'impôt - la capitation - et les registres d'enquêtes auprès des communautés, permettent de dresser un inventaire des ressources des paroisses du Gévaudan à cette époque.

Jean Claude Prat - 1928-1940 :

Reflets d'une société en crise, au travers des bulletins syndicaux des instituteurs

Les bulletins du syndicat des instituteurs (SNI) de Haute-Loire, édités entre-guerres, reflètent, non seulement les centres d'intérêt de cette profession, mais traduisent, plus largement, les inquiétudes d'une société en crise, tiraillée entre un idéal pacifiste et la montée des périls.

Jean Rauzy - Quand les juges bottés parcouraient le Velay (partie I) - La maréchaussée du Puy et pays du Velay, force de police et tribunal d'exception (1553 - 1720)

Qui connaît la maréchaussée, lointaine ancêtre de la gendarmerie, son origine, ses fonctions premières, de police et de justice ? Dans cette étude, l'auteur brosse les grandes étapes de l'évolution de cette institution, jusqu'au XVIII^e siècle, en l'illustrant par son déploiement en Languedoc et en Velay.

René Dupuy - Les béates dans la guerre scolaire au village

Les béates, cette institution spécifique à la Haute-Loire, ont-elles été victimes de leurs insuffisances scolaires ou du changement de civilisation dans les campagnes ?

Entre « légende noire » et « légende dorée », cette étude veut replacer les béates au cœur de la vie des villages au XIX^e siècle et du débat sur l'école à cette période.

Raymond Vacheron - 1936, le Front Populaire et la Haute-Loire

À l'occasion du 90^e anniversaire de cet événement politique et social d'ampleur considérable, l'auteur, après avoir rappelé le contexte national et local, retrace les événements en Haute-Loire. À contre-courant des événements politiques nationaux, en retard mais cependant présente dans la mobilisation sociale, la Haute-Loire a bien participé à l'élan du Front Populaire en 1936.

Guy Valléry - Après la Libération, les problèmes du ravitaillement en Haute-Loire - août 1944 à juin 1945

La libération de la Haute-Loire (août 1944), ne signe ni la fin de la guerre, ni celle des privations. Alors que la guerre se poursuit, que les infrastructures de transport sont en ruine, la production industrielle déficiente, le manque de main d'œuvre et les mauvaises récoltes pénalisent la production agricole. Les autorités pourront-elles faire face à la pénurie et au mécontentement ?



1^{ER} MAI 2026 : STOP à la GUERRE, BLOCAGE DES PRIX DES CARBURANTS, AUGMENTATION DES SALAIRES

Le 1^{er} mai 2026, encore plus que les années précédentes, sera marqué par un tournant mondial vers la Guerre : génocide à Gaza, guerre en Ukraine toujours active, agressions illégales israélo-américaine en Iran et au Liban, conflit armé au Soudan ... Pendant que certains décident de l'avenir du monde sur un coin de table, **ce sont toujours les peuples qui trinquent !**



Dans les pays en Guerre, il faut un cessez le feu immédiat : il y a déjà eu trop de morts.

En France, ce sont les travailleurs qui payent la facture

Le coût réel de production des carburants n'a pas explosé, par contre la spéculation sur les prix a fait exploser les profits

des grandes compagnies pétrolières : **à elles de payer !**

BAISSE ET BLOCAGE DES PRIX DES CARBURANTS

Il faut bloquer les prix des carburants aux prix d'avant la guerre !

De son côté le gouvernement préfère travailler à la privatisation de la SNCF. Nous préférons les développer et les financer de façon à ce **qu'ils soient accessibles à tous !**

Pour la défense de la liberté syndicale et de la liberté d'expression

Nous rappelons **que le 1^{er} mai doit être obligatoirement chômé et payé.**

Nous condamnons toutes formes de répression, les accusations mensongères, les intimidations et les gardes à vue illégales orchestrées par les plus hauts sommets de l'Etat contre les militants et particulièrement les syndicalistes qui s'opposent aux politiques de Macron.

Augmentation des salaires

Le coût de la vie augmente, les salaires, retraites et minima sociaux doivent suivre ! Augmentation immédiate + indexation sur le coût de la vie !



Défense de la sécurité sociale de 1945

NON à toute mesure visant à baisser l'indemnisation des arrêts maladie ! C'est de la santé des salariés qu'il faut se préoccuper : amélioration des conditions de travail et de l'accès au service de santé. Nous savons qu'avec l'âge les arrêts maladie augmentent : **l'abrogation de la réforme des retraites est plus que nécessaire !**

Défendre les services publics

Alors que les prix des carburants flambent on cherche encore à éloigner les usagers des services publics : stop à la fermeture de classes, de services dans les hôpitaux ...

Les milliards d'euros dilapidés par le gouvernement Macron/Lecornu pour préparer la guerre se font sur le dos des services publics et de ses agents.

**LA PAIX POUR NOS DROITS SOCIAUX
MANIFESTATION VENDREDI 1^{ER} MAI 2026
10H30 PLACE CADELADE AU PUY-EN-VELAY**

L'hôpital Emile Roux au régime sec !

Une fois encore, les budgets adoptés par le gouvernement pour 2026 vont venir affaiblir un peu plus l'hôpital public ! Au centre hospitalier Emile Roux, **les conséquences de cette austérité se manifestent déjà par une nouvelle dégradation des conditions de travail.** En effet, la Direction met en œuvre une politique d'économie qui repose essentiellement sur le dos des personnels pourtant déjà épuisés par des années d'effort. Le mot d'ordre est clair : il va falloir une nouvelle fois se serrer la ceinture !

Aucune catégorie ni aucun service n'est épargné !

Le 5 février 2026, les agents du brancardage ont décidé de se mettre en grève pour obtenir des créations de postes, le remplacement de l'absentéisme et de recentrage de leur mission... 100 % de gréviste, du jamais vu pour ce service. Malheureusement, une direction qui joue la montre, n'apporte pas de réponse concrète aux revendications.

Le 9 mars, ce sont les agents des services de soins du pôle chirurgie qui se sont mobilisés massivement pour exprimer, à la direction, leur refus de plannings incertains comportant des jours voire des semaines sans horaire de travail.

Le manque de personnel associé à un contexte de développement et de hausse constante de l'activité pèse lourdement sur la santé des agents et sur la

possibilité de trouver un équilibre entre sa vie personnelle et professionnelle. Les pressions exercées et la toxicité des méthodes de management sont exacerbées. La souffrance et la colère sont de partout ! La CGT a donc décidé d'appeler à la grève le 26 mars dernier l'ensemble des agents. Cette volonté d'unité s'inscrivait dans un souci de peser davantage pour gagner des avancées. Rejoint par le syndicat FO, un rassemblement avec conférence de presse s'est tenu devant la salle du conseil de surveillance où devait se tenir le CSE. La mobilisation n'a malheureusement pas été à

la hauteur des enjeux et nous devons en analyser les raisons mais les menaces de représailles et le désintérêt manifeste de la Direction pour le sort des agents sont de premières explications. **Il serait grand temps que nos décideurs abandonnent leur tableur Excel et leur vision purement comptable pour se focaliser sur la réponse aux besoins de la population et à l'amélioration des conditions de travail des personnels** qui ne supportant plus la situation, finissent par les désertir les métiers de l'hôpital. Le syndicat CGT Santé remercie les collègues de l'éducation, mobilisés le 26 au matin pour les mêmes maux, de leur soutien lors de notre rassemblement.

Amandine RABEYRIN



VIE DES UL

Assemblée générale de l'ULR CGT d'Aurec sur Loire

Dimanche 1^{er} février, l'UD a participé à la traditionnelle assemblée générale de l'Union Locale des Retraités CGT d'Aurec sur Loire. Nous avons commencé par faire une minute de silence en mémoire des camarades disparus, avec notamment une pensée pour Gilles Golay, secrétaire général qui nous a quittés le 2 octobre dernier.

Après la présentation des comptes et leur validation, nous avons débattu sur l'actualité sociale et revendicative. Si cette année la situation internationale (Gaza, Liban, Ukraine...) a pris une place importante, nous ne pouvions pas passer à côté des élections municipales et du danger de l'arrivée de l'extrême droite dans de



nombreuse villes.

Les participants ont également alerté sur le pouvoir d'achat en berne, et surtout sur le fait que les pensions ne suivent pas le coût de la vie, ce qui appellera à des mobilisations.

Comme de tradition, nous avons terminé avec un repas dansant.

A l'issue de l'AG, personne n'était pressenti pour remplacer Gilles Golay comme secrétaire général. Néanmoins, à la suite d'une réunion récente du Bureau de l'ULR, Gilles Dautre a été élu à ce poste.

Pierre MARSEIN

Élection Fonction publique : défendre les contractuels

Historiquement, notre syndicalisme CGT dans la fonction publique concernait majoritairement les fonctionnaires, aujourd'hui il se tourne vers les contractuels. Force est de constater qu'actuellement **les contractuels représentent 23 % des agents publics** allant d'un remplacement temporaire, en passant par le contrat de projet ou tout simplement des CDI. Ces contractuels de droit public (donc non soumis au code du travail) sont considérés comme des « agents publics » soumis au code général de la fonction publique (CGFP) avec des décrets spécifiques.

contractuels titulaires de leur poste, prêts à disparaître avec leur poste.

Contractuel contrat individuel VS valeur collective

LA CGT SE MOBILISE POUR LES DROITS DES CONTRACTUELS



Contractuel-les de droit public

Le contrat du contractuel est lié à la personne et au poste dont un certain nombre d'éléments sont négociés quand c'est possible (par exemple la rémunération sur des métiers en tension, les horaires...). Cette individualisation complique notre capacité à les organiser collectivement. Néanmoins, l'UD CGT

Obligations de fonctionnaires mais pas les mêmes droits

Les contractuels sont soumis aux mêmes obligations que les fonctionnaires : neutralité, réserve, obéissance, secret professionnel... **mais ils n'ont pas les mêmes droits en ce qui concerne la retraite, l'évolution de carrière et surtout lors de la rupture du contrat de travail.**

Le choix du gouvernement est bien de se passer de fonctionnaires avec un déroulé de carrière indépendant du poste (garant de la neutralité) avec des

43, à l'approche des élections fonction publique de décembre, a organisé une journée d'étude sur les contractuels de droits publics avec 25 participants des 3 fonctions publiques (fonctionnaires et contractuels). **La CGT continuera de défendre les droits des contractuels** face à l'arbitraire de l'employeur et de revendiquer leur titularisation dans une fonction publique qui doit être mieux rémunérée, au service du public avec des meilleures conditions d'accueil et de travail.

Gautier CORDEAU

Grande distribution : valse des enseignes en Haute-Loire aussi !

Les turbulences largement médiatisées qu'a connu l'enseigne Casino tant au niveau national que local n'ont pas été sans dommages pour les salariés des multiples magasins. Les erreurs et la mauvaise gestion du groupe ont conduit à un véritable désastre économique et social.

L'établissement de Vals Près Le Puy a, quant à lui, connu plusieurs changements d'enseignes au fil des mois. Ce fut d'abord Intermarché qui reprit la direction du magasin en la personne de Mr Valette déjà propriétaire d'un supermarché au Chambon sur Lignon. Puis par un coup de théâtre organisé pour d'obscures raisons, probablement financières et politiques, le groupe Carrefour dirigé par le milliardaire Bompard s'empara du magasin de Vals.

Dans ce contexte incertain et anxiogène, de vives inquiétudes concernant la pérennité du magasin et donc des emplois régnaient au sein de l'enseigne. **Les élus du personnel CGT ont donc porté comme revendication prioritaire le maintien de tous les emplois.** Ces mêmes élus ont également

bataillé ferme pour préserver les acquis sociaux Casino, fruits de longues années de combats et de négociations avec leurs dirigeants antérieurs.

Forte de sa large assise syndicale et de son expérience des luttes sociales victorieuses, la CGT a arraché le maintien de la quasi-totalité des accords d'entreprise dont bénéficient les salariés.



Toutefois, la section syndicale CGT du magasin continuera à veiller à l'évolution de la situation et à contrer toute éventuelle mesure de régression sociale que la nouvelle direction ne manquera probablement pas de tenter d'imposer.

En conclusion, rappelons ici que **seul un syndicat puissant, notamment en termes d'adhérents, et en capacité de mobiliser massivement, peut obtenir des résultats positifs dans les rapports de force engagés avec les employeurs.**

Jean-Yves DERIGON

Le CDCA (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie)

Le CDCA est une instance importante que notre confédération des retraités (UCR) a toujours mis en valeur depuis 2017, bien consciente de l'intérêt de la présence CGT au sein d'une instance territoriale. Le vieillissement de la population française (en 2050, 2.8 millions de personnes âgées seront en perte d'autonomie, 738 000 personnes de plus qu'en 2026) et les besoins immenses qui en découlent en matière de prise en charge de la perte d'autonomie sont connus depuis longtemps. **Il faudrait, selon la DRESS, 305 000 places supplémentaires en EHPAD ainsi que la création d'un minimum de 202 000 emplois.**

L'Union Syndicale des Retraités CGT 43 a évoqué, lors des dernières réunions, **les problématiques liées aux services aux personnes âgées, notamment des EHPAD. Bien vieillir est un droit mais aussi un enjeu de société.**

La CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) a publié un rapport sur le fonctionnement des CDCA : moyens humains et financiers insuffisants, inertie et freins institutionnels qui minent l'engagement. Elle est missionnée pour organiser l'animation des CDCA.



La synthèse présentée en fin d'année fait part d'un fonctionnement des CDCA en pleine expansion, 98 ayant établi et adressé à la CNSA un rapport biennal.

Le CDCA reste un atout pour nos expressions et revendications CGT, la seule instance de démocratie participative où nous avons notre place.

Alain GAUTHIER

2 avril : retraités en colère et mobilisés

A l'appel des organisations syndicales de retraités CGT et FSU, une centaine de manifestants se sont rassemblés devant la préfecture le 2 avril. Cette mobilisation était organisée dans le cadre d'une semaine d'actions nationales.



La situation financière, sanitaire et sociale des retraités se détériore et la hausse des prix des carburants et de l'énergie plonge de plus en plus de personnes dans le rouge. 60 % des retraités ont une pension en dessous du Smic et 3 millions d'entre

eux perçoivent moins de 1 000 € par mois.

Alors que le régime des retraites complémentaires AGIRC-ARRCO a 100 milliards d'euros de réserve, le Medef bloque toute négociation pour 2026. Cette situation est inacceptable ! **Nous demandons des négociations immédiates et une revalorisation mensuelle des pensions de 10 % et de 300 € pour les minimas.**

Par ailleurs, **la hausse du forfait hospitalier pénalise de nombreux retraités qui n'ont pas de mutuelle santé et notre revendication du 100 % sécurité sociale prend tout son sens.**

Il est aussi urgent que le projet de loi grand âge sorte enfin des cartons et ne soit pas une nouvelle fois reporté.

A l'issue du rassemblement, une délégation était reçue par le chef de cabinet du préfet qui fera remonter nos revendications à Paris nous a-t-il dit !

Jo CHAPUIS

La Macif vous protège dans votre activité syndicale () avec des contrats sur mesure.

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais,
est un engagement de tous les instants.

La Macif est à vos côtés pour soutenir
et sécuriser votre action militante.

→ Contactez-nous : partenariat@macif.fr



La Macif,
c'est vous.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social: 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

L'injustice c'est pour les travailleurs et les travailleuses

Quand le gouvernement attaque la justice du travail

Depuis le 1^{er} mars 2026, pour pouvoir saisir les Prud'hommes il faut d'abord payer 50 €. Le gouvernement a décidé que pour faire valoir ses droits de salarié-e, et bien il faut payer ! Malgré l'opposition unanime des syndicats, le gouvernement a décidé de maintenir cette mesure de classe.

Faire payer l'accès au juge du travail, c'est rompre avec un principe républicain fondamental : l'accès gratuit à la justice.

Pour un salarié licencié, précaire ou privé de salaire, 50 € c'est un obstacle réel dans ses possibilités de pouvoir faire juger les manquements de son employeur. **Cette taxe transforme la justice en filtre social. C'est inacceptable pour la CGT.**



La justice du travail est l'un des piliers démocratiques que le gouvernement Macron essaye de mettre à terre. **Cette attaque s'inscrit dans une large offensive : la réduction des moyens du service public, la remise en cause de l'indépendance des juridictions, l'affaiblissement du droit du travail.**

Les procédures "baillons" intentées à l'encontre de responsables syndicaux, jusque à porter plainte contre Sophie Binet, les difficultés rencontrées par les acteurs syndicaux du droit du travail, conseillers du salarié, défenseurs du salarié, conseillers prud'homaux sont la preuve de cette justice à deux vitesses. Ce gouvernement et le patronat veulent une justice aux ordres, une justice de classe.

Pour la CGT, avec cette nouvelle taxe "contribution pour l'aide juridique", il n'y a ni AIDE ni rien de bien dans cette nouvelle disposition juridique, si ce n'est **écarter, par des moyens financiers et inéquitables, le salarié de ses droits chèrement conquis.**

Lionel CARDINAUX

SOLIDAIRES

**U.D. CGT - 4 Rue de la Passerelle
43000 Le Puy-en-Velay**

Directrice de Publication : Saloua EL AAZZOUZI
CPPAP n° 0630 S 06512

Imprimé par nos soins - Prix : 0,50 €

DEPOSE LE 23/04/2026

LE PUY EN VELAY PPDC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE



www.cgt43.fr

